Conseil d'établissement du mardi 5 juillet 2022

(approuvé lors du CE du 13.10.2022)

Le conseil d'établissement commence à 17h20.

Administration: M. Bertrand Buchwalter, M. Stéphane Foin, M. Didier Devilard, M. Simon McNaught, Mme Lidia Viana, M. Timothée Leridon, M. Sébastien Rest, Mme Aurélie Exbrayat, M. Patrick Bonnefoy, M. Philippe Corbet, M. Laurent Sagot

Excusé: M. François Briquet

Personnels: Mme Emilie Petit, Mme Cécile Carro, Mme Delphine Leroux, Mme Charlotte Gabet, M. Frédéric Oppenheim, Mme Anne Faye, Mme Lucie Moss, Mme Nora Semar, M. David Maret, Mme Virginie Bonne, Mme Solène Morinière

Parents: Mme Salima Triki, M. Mathieu Robbins, Mme Pascale Guely, Mme Elodie Landou-Kitoudi, Mme Marie Lecointre Brown et M. Stéphane Marquézy

Elèves: Milo de Guillenchmidt, Raphaël Drevon, Timothé Fertat, Andreas Furlong

Invités: M. Guillaume Bazard, Mme Mallet, Mr Maigne

Désignation du secrétaire de séance: Mme Triki représentante APL des parents est nommée secrétaire de séance.

Les représentants des enseignants (Mme Leroux, SNES-SNEP) lisent un document exprimant leur désaccord sur la procédure de licenciement de Mme Rautureau. Ils ne siégeront pas au CE. Ce document est en pièce jointe du PV du CE.

Les représentants des enseignants de Primaire procèdent à la lecture d'un document, aussi en pièce jointe du PV, où ils souhaitent une réconciliation. Ils décident toutefois de siéger au CE.

Le Proviseur note les opinions des représentants du personnel enseignant. Il rappelle son devoir de réserve mais précise que les propositions d'accompagnement et de remédiation n'ont pas porté leurs fruits et que la procédure suivie a été respectueuse des droits de la personne.

Le Proviseur vérifie les présences. Le quorum est atteint. On compte 24 voix délibératives en début de séance après le départ des représentants enseignants du secondaire.

1. Approbation du procès-verbal

Approbation à l'unanimité du PV du conseil d'établissement du 17 mars 2022.

2. Questions pédagogiques et ressources humaines

Point sur l'année qui s'achève / Rapports d'activités

Le proviseur observe qu'en cette fin d'année, après un début d'année impacté par le Covid, dans les écoles primaires, au collège et au Lycée, nous sommes revenus à une situation plus dynamique qui ressemble plus à la période avant le temps du Covid. L'ensemble du personnel de l'établissement s'est bien mobilisé pour l'organisation de différents projets, sorties, voyages, activités, … Les élèves et les parents ont fortement apprécié cette mobilisation.
Mme Triki remercie la direction, la vie scolaire et les enseignants du primaire et du secondaire pour leurs efforts dans la reprise des activités post-Covid.

Les résultats du bac et du DNB sont encore une fois cette année à la hauteur de la réputation de l'établissement.

Mme Viana présente les résultats du baccalauréat:

Moyenne générale: 16,34 (16,27 en plurilingue, 16,35 en OIB)

Plus de 97% des élèves ont obtenu une mention:

Mention	Général	Plurilingue	OIB
Félicitations	23,3%	24,7%	18,9%
Très Bien	41,0%	40,8%	41,8%
Bien	27,0%	25,9%	30,2%
Assez Bien	6,1%	5,8%	7,6%
Sans mention	2,6%	2,8%	1,5%

Les fêtes de fin d'année des différentes écoles ont été un vrai succès, et la reprise du Talent Show a été appréciée de tous.

Des rapports d'activité des différents services du Lycée ont été envoyés en amont aux membres du conseil d'établissement.

Le pôle infirmerie va être renforcé pour que le personnel puisse gérer les problèmes en remplacement du point écoute. Des modules de formation sont prévus et les élèves seront informés en début d'année scolaire.

Point sur la rentrée 2022 (prévisions des effectifs, prévisions liées aux ressources humaines)

Tous les effectifs sont verrouillés: 485 personnes travaillent actuellement au LFCG. Le même volume est prévu pour l'année prochaine.
36 départs de personnels à la fin de cette année sur les 4 sites. Les tous derniers recrutements du secondaire ont lieu en ce moment

Un total de 3420 élèves est prévu suite aux différentes commissions. Il reste à espérer que l'été se traduira par une évaporation moins importante qu'en 2018 (-130 élèves). La structure prévue est la suivante:

<u>Écoles primaires</u>
Malraux: 8 classes dont une à double niveau
Wix: 7 classes à anglais renforcé + 7 classes à parité horaire
MdO: 10 classes à anglais renforcé (3 à double niveau) + 7 classes à parité horaire
SK: Passage de 18 à 19 classes donc une à double niveau (CM1/CM2)

<u>Collège et Lycée</u>
6ème, 5ème & 4ème: 10 classes à chaque niveau (dont 4 Section Internationale)
3ème: 10 classes (dont 2 Section Britannique et 3 SI)
2nde: 10 classes (dont 2 SB)
1ère: 8½ classes de 20-22 élèves + 60 élèves en PAL. Certains élèves de seconde quittent pour la SB (en augmentation par rapport aux années précédentes)
Terminale: 8 classes (+ 44 en TAL de la SB).

Le proviseur se dit inquiet de l'inflation au Royaume-Uni. Des effectifs élèves à 3420 devraient permettre de modérer la hausse des frais de scolarité. Pour les résidents, dans l'hexagone la revalorisation du point d'indice est de 3,5% et il ne peut donc être inférieur pour le personnel local.

Un petit surbooking de +2 a été prévu à l'issue de la dernière commission (classes de 31-32). Pour les double niveaux, l'effectif par classe est de 25.

La qualité d'enseignement reste la priorité du lycée. Le Proviseur rappelle qu'au-delà de la classe, des effectifs allégés en demi-groupes seront favorisés dès la sixième dans plusieurs matières.

3. Questions administratives et financières

Budget rectificatif n°1
Point de situation financière

M. Rest présente les quelques modifications techniques apportées au budget initial 2022. Ce budget rectifié a été approuvé par le conseil d'administration de l'AEFE la semaine dernière.

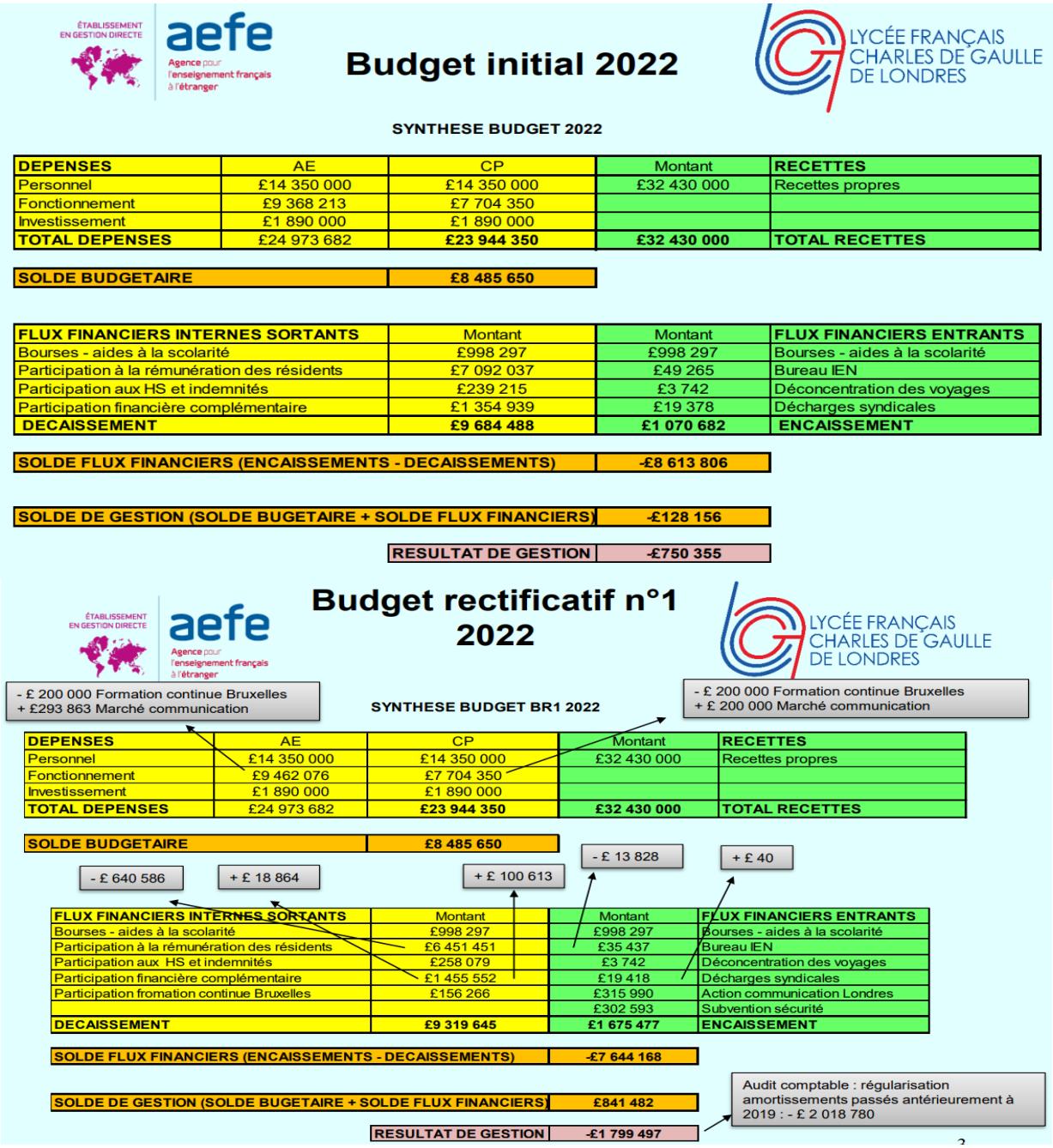

Budget initial 2022

LYCÉE FRANÇAIS CHARLES DE GAULLE DE LONDRES

SYNTHESE BUDGET 2022

DEPENSES	AE	CP	Montant	RECETTES
Personnel	£14 350 000	£14 350 000	£32 430 000	Recettes propres
Fonctionnement	£9 368 213	£7 704 350		
Investissement	£1 890 000	£1 890 000		
TOTAL DEPENSES	£24 973 682	£23 944 350	£32 430 000	TOTAL RECETTES

SOLDE BUDGETAIRE	£8 485 650

FLUX FINANCIERS INTERNES SORTANTS	Montant	Montant	FLUX FINANCIERS ENTRANTS
Bourses - aides à la scolarité	£998 297	£998 297	Bourses - aides à la scolarité
Participation à la rémunération des résidents	£7 092 037	£49 265	Bureau IEN
Participation aux HS et indemnités	£239 215	£3 742	Déconcentration des voyages
Participation financière complémentaire	£1 354 939	£19 378	Décharges syndicales
DECAISSEMENT	£9 684 488	£1 070 682	ENCAISSEMENT

SOLDE FLUX FINANCIERS (ENCAISSEMENTS - DECAISSEMENTS)	-£8 613 806

SOLDE DE GESTION (SOLDE BUGETAIRE + SOLDE FLUX FINANCIERS)	-£128 156

RESULTAT DE GESTION	-£750 355

Budget rectificatif n°1 2022

ÉTABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

LYCÉE FRANÇAIS CHARLES DE GAULLE DE LONDRES

- £ 200 000 Formation continue Bruxelles
+ £293 863 Marché communication

- £ 200 000 Formation continue Bruxelles
+ £ 200 000 Marché communication

SYNTHESE BUDGET BR1 2022

DEPENSES	AE	CP	Montant	RECETTES
Personnel	£14 350 000	£14 350 000	£32 430 000	Recettes propres
Fonctionnement	£9 462 076	£7 704 350		
Investissement	£1 890 000	£1 890 000		
TOTAL DEPENSES	£24 973 682	£23 944 350	£32 430 000	TOTAL RECETTES

SOLDE BUDGETAIRE	£8 485 650

- £ 640 586 | + £ 18 864 | + £ 100 613 | - £ 13 828 | + £ 40

FLUX FINANCIERS INTERNES SORTANTS	Montant	Montant	FLUX FINANCIERS ENTRANTS
Bourses - aides à la scolarité	£998 297	£998 297	Bourses - aides à la scolarité
Participation à la rémunération des résidents	£6 451 451	£35 437	Bureau IEN
Participation aux HS et indemnités	£258 079	£3 742	Déconcentration des voyages
Participation financière complémentaire	£1 455 552	£19 418	Décharges syndicales
Participation fromation continue Bruxelles	£156 266	£315 990	Action communication Londres
		£302 593	Subvention sécurité
DECAISSEMENT	£9 319 645	£1 675 477	ENCAISSEMENT

SOLDE FLUX FINANCIERS (ENCAISSEMENTS - DECAISSEMENTS)	-£7 644 168

SOLDE DE GESTION (SOLDE BUGETAIRE + SOLDE FLUX FINANCIERS)	£841 482

RESULTAT DE GESTION	-£1 799 497

Audit comptable : régularisation amortissements passés antérieurement à 2019 : - £ 2 018 780

Dans le budget initial, le solde de gestion était -£128k et le solde comptable -£8,6k.
Le résultat prévisionnel à -£750k sur la base de 3420 élèves.
Modifications: £200k de bourses sont sorties de la trésorerie et £293k sont rajoutés pour le marché de communication.
La formation continue a été retirée.
Le solde de gestion est de £841k.
Le résultat de gestion est en baisse de -£1,7M car, suite à un audit comptable que le Lycée a eu cette année, il est apparu que des biens datant de 2014-2018 avaient par erreur été amortis sur 50 ans au lieu de 10 ans.

L'impact de cette rectification est de -£2M sur le résultat. Celle-ci n'aura pas d'impact sur les frais de scolarité mais aura un impact sur le fond de roulement.

La construction des budgets 2023-24-25 a fait l'objet de réunions en Mai avec les représentants des parents d'un côté et ceux des personnels de l'autre. L'augmentation des frais de scolarité 2023-2014 sera votée au conseil d'établissement au premier trimestre prochain.

Charte des voyages et programmation annuelle 2022-2023

Une charte des voyages scolaires a été établie. Celle-ci précise que les voyages pédagogiques sont facultatifs (engagement de l'enseignement sur la base du volontariat) et qu'ils doivent correspondre à des objectifs pédagogiques. Le pôle langues est typiquement plus sollicité. Ces voyages demandent un engagement important des accompagnateurs (responsabilité d'un groupe d'élèves 24h/24 et indemnités modiques). En cas de voyages multiples, le problème du remplacement peut être soulevé, et l'enseignant devra aménager son cours en conséquence.

Le CE définit également comme règle que ces voyages soient limités à 5 jours. De plus, un élève ne peut partir plusieurs fois dans l'année en voyage (sauf raison exceptionnelle). Cette règle ne s'applique pas aux professeurs. Enfin, les voyages sont interdits en septembre/octobre (sauf autorisation exceptionnelle du Proviseur).

La communication aux familles et les formulaires d'engagement seront envoyés en septembre.

La liste des projets de voyages est discutée: Seulement deux voyages concernent le collège (dont un mixte Collège-Lycée), contre quinze voyages pour le Lycée (dont trois qui ne respectent pas les règles sur les dates définies par la charte. L'APL relève le budget très élevé de deux voyages, à savoir £870 pour la classe LV Russe (Vitores, Fuzak) et £700 pour le projet Classe Euro (Fuzak, Petit, Meloni). Ceci risque de poser problème pour certaines familles. Le proviseur confirme que si l'effectif d'un voyage est moins élevé que prévu, le prix individuel s'en trouvera augmenté avec le risque en conséquence que le voyage soit finalement annulé.

Mme Moss demande s'il est possible pour le Lycée de faire une avance à un prestataire qui en ferait la demande et ce avant que les familles aient pu régler les frais d'inscription. M. Rest répond par la négative.

La liste des voyages et la charte sont approuvées à l'unanimité.

Mise à jour du règlement intérieur et autres procédures

Deux modifications sont apportées au document de la "SAFEGUARDING & CHILD PROTECTION POLICY":

Un enfant de plus de 13 ans peut désormais donner son propre accord à ce qu'il soit pris en photo.

- Le lycée est autorisé à vérifier le visa et le statut de résident d'un élève. Les certificats sont délivrés en moyenne à 5 élèves en sponsorship. Il est rappelé que le lycée a obligation de déclarer au Home Office toute situation irrégulière.

Une modification est apportée au Règlement intérieur secondaire:

la date de retour du document d'acceptions est le 14 septembre

Deux modifications sont apportées au Règlement financier:

- Clarification des situations où le lycée accorde ou pas des remboursements (ex. frais de cantine)
- Date avancée au 20 mai au lieu du 31 mai pour les £800 d'avance des frais de scolarité.

L'APL explique que cette deuxième modification sera problématique pour de nombreuses familles qui ne seront pas encore certaines de leur départ si tôt dans l'année. Le proviseur justifie ce choix en expliquant que l'avancement de cette date au 20 mai lui permettra l'année prochaine de faire davantage d'offres à la commission ayant lieu début juin, par rapport à ce qui a été possible cette année.

Question de l'APL sur les frais de cantine: Pourrait-on diminuer les frais de cantine sur le 3ème trimestre pour refléter les deux semaines de fermeture du lycée et augmenter d'autant ceux des trimestres précédents, et ce afin de refléter la quantité de repas réellement pris durant chaque trimestre? M. Rest répond que cela ne changera pas grand chose car les frais de demi-pension facturés aux parents le sont de toute façon sur la base d'un forfait annuel.

Tous les documents modifiés sont approuvés avec 1 contre, 0 abstention, 23 pour.

4. Travaux et sécurité

Les travaux de sécurisation du rond-point ne seront pas faits cet été car suite à l'appel d'offre, le lycée n'a reçu aucune réponse d'entreprises voulant/pouvant réaliser ces travaux dans les délais impartis. Ils seront donc remis à l'été prochain.
Les travaux du hall du 35 Cromwell Road auront lieu en deux phases, une cette été, l'autre en octobre. Les travaux au 29 Cromwell Road sont également prévus pour cet été
L'érection du barrière isolant complètement la la cour des maternelles aura lieu en deux temps, à savoir cet été et à la Toussaint.
La toiture et les toilettes du bâtiment Victor Hugo seront rénovées. Enfin, l'espace parents sera déplacé, ainsi que les bureaux de l'APL et de la Charity qui déménageront à l'emplacement actuel du bureau des Anciens élèves dans les news. L'espace libéré sera utilisé pour créer une nouvelle salle de repos pour les maternelles.
Un nouveau marquage au sol aura lieu au 14 Harrington Road.
A Marie d'Orliac, le terrain bleu de sports extérieurs sera rénové et de nouvelles toilettes pour la nouvelle classe de PS seront créées.

5. Questions posées par les représentants des parents d'élèves

1. Point sur les classes de Terminale:
- Peut-on avoir un retour sur les résultats de cette promo ?
- Peut-on avoir ces résultats particulièrement pour l'OIB ? le nombre de mentions TB en OIB?
- Quels sont les retours de Parcoursup et UCAS ?
- Combien d'élèves ont-ils eu leur premier choix ?
- Combien sont encore sur liste d'attente sur Parcoursup ?

Une douzaine d'élèves n'ont pas encore eu de propositions. Les résultats en France venant tout juste de paraître (5 juillet), la situation peut encore évoluer. 7-8 élèves par classe ont reçu des offres mais n'ont pas encore fait leur choix.

On note une forte pression sur Paris-Dauphine, et beaucoup de demandes en internat pour les prépas (qui sont plus compliquées à satisfaire). Pour un même cursus, les élèves ne demandant pas l'internat sont pris plus rapidement.

En ce qui concerne UCAS les conditions d'admission ont été durcies cette année. Les notes demandées en *"prédictive"* sont plus exigeantes que l'année dernière. On note une baisse des admissions sur Exeter, Edinburgh et UCL et une hausse sur Warwick, Bath, Manchester et LSE.

Des élèves hésitent encore entre leurs offres sur Parcoursup et celles sur UCAS.

9 élèves n'avaient pas de propositions UCAS dont 7 qui avaient accepté des offres Parcoursup.

Enfin, 9 élèves n'ont pas rempli leurs conditions. Le CIO les aide actuellement pour le *clearing.*

M. Buchwalter se réjouit des excellents résultats du Lycée, qui le classe parmi les 10 premiers établissements français dans le monde.

2. Comme déjà relevé par les délégués de plusieurs classes du collège, le nombre de cours annulés est assez élevé en cette fin d'année, notamment avec l'impact du nouveau Bac (examens, corrections...) qui s'ajoute aux raisons classiques (stages, maladies etc). Des solutions pourraient-elle être mises en place l'année prochaine pour limiter l'impact de la réforme sur les annulations de cours (soit en réduisant les absences, soit en renforçant temporairement le personnel remplaçant)?

Le proviseur explique que les professeurs se sont beaucoup déplacés en cette fin d'année.
Les enseignants de SI sont rares et sont dès lors très sollicités pour faire passer les examens (avec parfois des voyages sur le continent) ainsi que pour la correction des copies, ce qui les rend indisponibles pour assurer leurs cours.
Le proviseur confirme que cette situation devra être adressée l'année prochaine. Il regrette l'absence des représentants des enseignants du secondaire lors de ce CE, qui auraient pu donner leurs avis. Cette question devra être reprise en début d'année scolaire prochaine en conseil pédagogique.

Les pistes de solutions pourraient être par exemple:

- Renforcer le pôle d'assistants pédagogiques qui ne comporte actuellement que deux enseignants. Le problème du budget se pose néanmoins.
- Anticiper les départs et prévoir des remplacements.
- Au Royaume uni les enseignants restent sur le site de l'établissement et sont donc disponibles pour surveiller ou corriger lorsqu'ils n'enseignent pas.
- Si un enseignant est pris, un autre enseignant dans sa discipline pourrait le remplacer. Cette pratique, courante au Royaume Uni, ne correspond pas aux pratiques actuelles des enseignants français.

Avec l'inflation et l'augmentation des frais de scolarité, la satisfaction des élèves et de leurs parents est importante pour le lycée.

3. Le coût de demi-pension (comme les droits de scolarité) est un forfait à l'année. Ces frais, facturés trimestriellement, sont calculés au prorata du nombre de mois de l'année scolaire, soit:
- 1er trimestre (4 mois - septembre à décembre): 4/10ème
- 2ème trimestre (3 mois - janvier à mars): 3/10ème
- 3ème trimestre (3 mois - avril à juin): 3/10ème
Or, compte tenu de la fermeture du lycée pour les collégiens pendant près de deux semaines au 3eme trimestre, les collégiens n'utilisent la cantine que pendant 2 mois et demi. Ne faudrait-il donc pas revoir cette proratisation ?

Réponse donnée dans la section "Mise à jour du règlement intérieur et autres procédures".

4. Malgré les efforts du Lycée pour lutter contre le racisme, des parents issus de "minorité ethnique" font part de remarques dont leurs enfants sont victimes de la part de leurs camarades et certains envisageraient de retirer leur enfant du Lycée pour cette raison. Pourrait-on envisager des interventions dès le primaire pour éduquer la prise de conscience du racisme (comme dans les écoles anglaises ou la filière bilingue de MO)? D'autre part, Le Lycée pourrait-il renforcer sa communication pour expliquer aux parents sa politique et ses actions en matière de lutte contre le racisme (par exemple sur son site internet)?

Dans les primaires, la charte sur la laïcité prévoit d'œuvrer pour l'équité. Mais ce genre de retours montre que l'accent a été mis plus sur l'égalité filles-garçons, la religion etc et moins sur le racisme. La direction a conscience de l'importance d'insister sur ce point l'année prochaine. En cas de problème, il est rappelé que le parent peut s'adresser au directeur de l'école afin de fournir des indicateurs. Mme Exbrayat et M. Corbet encouragent les parents à leur parler car ils prennent ces sujets très au sérieux. Ils accordent beaucoup d'importance si un tel cas est rapporté et la direction rappelle que le nécessaire est fait au niveau de la classe et des familles.

À Marie d'Orliac, par exemple, des interventions et assemblées offrent un forum pour discuter de ces questions. On pourrait l'envisager pour les autres sites.
Mme Moss enseigne l'EMC à SK et ne reconnaît pas cette description des rapports entre élèves en primaire.

Le proviseur accepte que le lycée pourrait être plus proactif en la matière. Mais d'un autre côté, ce manque de dialogue ne facilite pas les choses. Il faut débloquer la communication pour que les choses changent. Les familles doivent impérativement informer l'école pour que les enseignants, la vie scolaire et la direction puissent faire le nécessaire.

5. Serait-il possible pour les années à venir de tirer les conséquences des résultats du DNB, qui ont révélé une véritable disparité dans les notes d'EPI en fonction des jurys ? La grande bienveillance des jurys d'EPI en anglais a été saluée par les parents de SI. Parmi les jurys d'EPI en français, quelques cas particuliers ont été signalés d'une ou deux enseignants, qui ont eu une attitude particulièrement sévère, confirmée par des notes très en dessous de la moyenne. Certains élèves sont sortis de leur épreuve en pleurs, visiblement déstabilisés et choqués. Pourrait-on en tenir compte dans la composition des jurys de l'année prochaine, ou envisager un lissage des notes d'EPI lorsque ce genre d'anomalies est constaté ?

Mme Viana remarque qu'il y avait 17 jurys d'EPI et des écarts de moyenne N'ont été remarqués que sur 2-3 jurys. Lorsque ces enseignants se retrouvent sur d'autres binômes on n'a pas cette disparité. On n'a pas trouvé de preuve montrant qu'un enseignant est plus sévère que les autres. De plus, l'anglais n'a pas été un critère pour le choix des jurys: donc les jurys n'ont pas été alloués en fonction du choix de langue de l'élève.

6. A qui doit-on rapporter l'attitude regrettable de certains enseignants (extérieurs à l'établissement) qui ont fait passer les oraux de Français à nos élèves ? On nous a rapporté des bâillements devant l'élève, un professeur qui regardait ostensiblement sa montre ou par la fenêtre, etc, comportements pouvant être déstabilisants pour l'élève et lui faire perdre confiance en sa réponse.

Le proviseur répond qu'il rappellera à tous les établissements qu'il faut maintenir une posture neutre pendant les examens.

Visite OFSTED:

Le proviseur explique qu'il y aura peut-être une visite de l'OFSTED au début de l'année scolaire prochaine. Des temps de formation seront offerts aux enseignants et aux parents délégués. Les parents ne pensent pas à l'anglaise: seuls les parents qui critiquent communiquent avec l'OFSTED. Or, on ne peut pas faire plus et mieux sans embaucher. Un audit est prévu fin décembre pour préparer la visite de l'OFSTED.

Remerciements:

M. Le Proviseur remercie les partants:

- M. Bazard, Consul, qui remercie pour sa part la communauté scolaire dans son ensemble
- Mme Aurélie Exbrayat, qui se réjouit de l'entraide qu'elle a trouvée auprès des autres directeurs d'écoles et du dialogue avec les parents.
- M. Philippe Corbet, qui retourne dans l'hexagone, et qui a été très heureux d'être dans cet établissement.
- Mme Salima Triki, Présidente de l'APL, qui a fait preuve d'un sens de la communauté et du dialogue exceptionnel pendant son mandat.

M. Le conseiller consulaire remercie l'ensemble des membres du Conseil d'établissement pour leur engagement.

Le Proviseur,

Didier DEVILARD

Le Secrétaire de Séance,

Salima TRIKI